

### Traitements des députés

Pour moi, un cas d'assurance-chômage c'est important; pour moi, un cas de pension de vieillesse c'est important. Si mon concitoyen ne comprend pas la loi parce qu'elle est trop complexe, je crois que c'est mon devoir de la lui expliquer et de défendre ses droits. Voilà pourquoi je suis payé: défendre des intérêts. Voilà ce que font mes collègues du Crédit social. Voilà la véritable conception de base du rôle du député créditiste.

Cela n'est pas original, dans le sens qu'il y a des libéraux qui ont la même conception, cela est évident. Il y a des députés conservateurs progressistes qui ont la même conception. Je ne les connais pas, mais il doit y en avoir. Il y en a aussi chez les députés du Nouveau parti démocratique, mais il y en a de moins en moins, monsieur le président, depuis qu'ils ne comprennent pas le rôle du député. Quoi qu'il en soit, pour le citoyen il est important de pouvoir rencontrer son député, n'importe quand, de pouvoir lui parler, de pouvoir lui soumettre son problème en pleine confiance, sans nécessairement le payer, sans nécessairement lui assurer son vote, sachant, de bonne foi, que ce député va s'en occuper.

Monsieur le président, voilà donc ce que nous avons instauré dans nos circonscriptions. Quelles sont nos conditions de travail, puisque c'est le sujet que nous discutons présentement? Le lundi nous faisons du bureau, nous partons le plus vite possible de nos circonscriptions pour revenir à Ottawa, malgré la température. On s'en vient à Ottawa pour siéger de 2 heures à 10 heures et demie le lundi, de 2 heures à 10 heures et demie le mardi, de 2 heures à 6 heures le mercredi, de 2 heures à 10 heures et demie le jeudi, et de 11 heures à 4 heures ou 5 heures le vendredi. Là, nous remontons en auto pour retourner dans nos circonscriptions. Messieurs les journalistes, prenez note de ceci: vos épouses sont à la maison seules avec les enfants, et elles attendent.

Quant à moi, j'ai un enfant de six ans qui a besoin de son père, et une petite fille de six mois. Les journalistes trouvent cela drôle. Monsieur le président, les créditistes se sont battus à la Chambre pour essayer de libérer nos épouses, des députés étaient contre. Le même chef du NPD se gargarisait de paroles en disant les nombreux services que les députés possèdent. Je lui rappellerai que n'eût été le courage des députés créditistes, il n'y aurait pas encore des bureaux de circonscriptions dans les circonscriptions des députés fédéraux. Ce n'est pas un gain des néo-démocrates, parce qu'ils ne comprennent pas ce rôle-là, c'est un gain des députés créditistes. Pourquoi? Pour faire en sorte de protéger l'unité familiale du député, parce qu'il n'est pas un esclave, contrairement au fonctionnaire qui vit dans une tour d'ivoire, à qui on paie un salaire exorbitant, qui a une sécurité d'emploi totale. Dieu sait que nous, au Québec, nous savons ce que c'est la sécurité d'emploi pour fonctionnaire, puisque nous avons subi une grève absurde à ce propos, parce que cela ne signifie rien de toute façon, la sécurité d'emploi, parce qu'on se rend compte qu'un député qui veut être élu doit travailler. Un fonctionnaire qui veut garder son emploi devrait aussi travailler.

Monsieur le président, j'estime que ce débat doit fournir l'occasion, en dehors de toute «partisanerie» politique, aux députés, quel que soit leur parti, de réaliser leur rôle important dans leurs circonscriptions à la Chambre des communes, aux comités, qu'il soit «backbencher» ou «frontbencher» comme on dit, qu'il soit Orateur ou greffier. Je ne parlerai pas du sergent d'armes, monsieur le président, mais de ceux qui sont élus...

**Une voix:** D'accord.

[M. Fortin.]

**M. Fortin:** Monsieur le président, il me semble que ce débat-là devrait se faire en dehors de toute «partisanerie», et qu'on devrait d'abord se demander quel est le rôle du député.

Même si je n'appuyais pas le gouvernement, je veux être bien franc pour montrer que je ne suis pas en proie à un élan de «partisanerie». Je ne trouvais peut-être pas osée l'augmentation proposée initialement dans le bill C-44, mais je sais de quoi je parle, vu que j'ai participé à ces négociations. Il n'en demeure pas moins que c'est là un recul du gouvernement, forcé par des maîtres-chanteurs néo-démocrates devant des populations montées par des journalistes menteurs et hypocrites. Voilà la situation!

Monsieur le président, il est important de comprendre le rôle du député. Pour faire l'histoire du député de Bellechasse, par exemple, espérant toutefois que les députés néo-démocrates la comprendront, c'est un ancien cultivateur de Joly, qui s'est présenté dans la circonscription de Bellechasse, et a été élu. Ce n'est pas un homme avec des diplômes qui traînent à terre, ni un homme capable d'achever tout le monde, parce qu'il a un porte-feuille épais comme cela, puisque c'est peut-être un des députés en cette Chambre qui a le plus grand nombre d'enfants à sa charge, et c'est sérieux ce que je vous dis là. Ce député-là, monsieur le président, est à son bureau aussi souvent qu'il peut dans sa circonscription. Il fait du travail tant qu'il peut, accepte toutes les invitations, et cela, les messieurs du NPD reconnaîtront que ce n'est pas leur cas, car ils ne vont pas dans leurs circonscriptions toutes les fins de semaine, et je les prierais avant de se prononcer de façon partisane et électoraliste sur un bill, de considérer non pas de façon égoïste comme ils le font, mais de façon charitable, la situation des autres députés.

Monsieur le président, le député de Bellechasse a fait un calcul, parce que cela lui tient à cœur comme à moi, comme aux autres. Qu'est-ce que cela représente? Non pas ce qu'un certain Jean Larin a dit à Radio-Canada devant un arbre de Noël, avec une grande barbe, simulant un père Noël riant des députés. Il n'a jamais rien compris au Parlement de Québec, et encore moins au Parlement d'Ottawa.

Et, monsieur le président, que représentait le bill C-44 initialement? Pas \$60,000, puis \$47,400 d'augmentation. Non. Cela représentait pour 264 députés, à \$27,000 chacun, un coût total de \$7,128,000 par année, et pour les dépenses: \$12,000 chacun, cela représentait \$3,000,168 par année. Si l'on additionne ces deux chiffres, on en arrive à la conclusion que le salaire des 264 députés, qu'ils soient chef du Nouveau parti démocratique, «backbenchers» libéraux, partisans conservateurs progressistes ou créditistes, est de \$10,296,000. Voilà le coût total des salaires des députés mais non de leur augmentation.

● (2020)

**Une voix:** C'est moins que les juges.

**M. Fortin:** C'est moins que les juges. Les journalistes ne disent pas à la population que les 264 députés auraient payé \$3,564,000 en impôts; solde payé par le public, par nos contribuables, par nos concitoyens, \$6,732,000. Voilà le coût réel pour les citoyens qui subissent l'inflation comme nous. C'est là ce qu'il en coûte par citoyen canadien, par citoyen qui vote, par payeur de taxes, jeunes comme moins jeunes, pour entretenir un Parlement où la démocratie règne, où l'on peut s'exprimer librement, où l'on peut défendre l'intérêt de nos concitoyens indépendamment de notre parti, où parfois on se frotte les oreilles et où parfois